

La Directrice générale

La Préfète de région Normandie

Le Président

Plan Régional Santé Environnement Normandie 3
Première réunion du Groupe Régional Santé Environnement
3 mars 2017 - Relevé des discussions

Etaients présents :

M. MARTINET (DDPP 14),
Mme MULLER Bénédicte (DDTM 76),
M. HERMENT Alexandre (DDTM 76)
M. DELASALLE (DIRECCTE Normandie),
M. MENNECIER Paul (DRAAF Normandie),
Mme GUERANTE Sylvie (DRDJSCS),
M. LATAPIE-BAYROO (DREAL Normandie),
M. LEPETIT Dominique (DREAL Normandie),
M. GONDEAUX (DREAL Normandie),
Mme VALLEE Catherine (Préfecture de l'Eure),
M. LEPAISANT David (Préfecture de l'Orne),
M. HESSE (SGAR),
Mme BAUDE Claire (Rectorat 76),
M. SIMON Jean-Luc (Cherbourg en cotentin),
Mme JOUEN Sylvaine (CODAH),
Mme MORICET Peggy
(communauté urbaine Caen-la-Mer),
M. SIMON Jean-Luc
(communauté urbaine Cherbourg-Octeville)
M. DIDILLON Alain (Conseil Régional)
M. LEGRAND Guy (Conseil Régional)
Mme BIDEAULT Anne-Claire (Conseil Régional)
Mme FAUDIER Anne- Marie (Conseil Régional),
M. POUESSEL Kévin (SCHS Caen),
M. VARIN Benoît (SCHS Sotteville-lès-Rouen),
Mme MELOT Anne (Ville de Rouen),
Mme LEPLAY Marie (Ville du Havre),
Mme GARDEL Christine (ARS Normandie),
Mme VIARD Nathalie (ARS Normandie),
M. TRACOL Raphaël (ARS Normandie),
M. LE BOUARD Jérôme (ARS Normandie),
Mme LUCAS Nathalie (ARS Normandie),
Mme HOMER Sylvie (ARS Normandie),
M. LEMARIE Sylvain (AESN),
M. VICTOR Sylvain (AESN),
Mme ANGOT-LEBEY Murielle (UIMM),
M. LEQUIN Thierry (CFE CGC),
Mme CLIN-GODARD (CHU Caen),
M. LACOSTE Jean-Philippe
(conservatoire du littoral),
Mme BOUCHER-LE BRAS Marion (REPS),
Mme DESPRES Pascale (CRS)
M. EVRARD Pierre (ARCENE)
M. ZIANI-BEY Hassan (Ecole Asthme/CMEI Vire)

M. ESTIENNE Jean-Claude (ASN),
M. MATHIEU Arnaud (CIRE Normandie),
Mme BLANCHARD Myriam (CIRE Normandie),
M. MORENO Laurent (AURBSE),
M. MARY François (AURH),
M. BERNAT-Y-VICENS (CEREMA),
M. GREGE Richard (CESER),
Mme VIENNOT Pierrette
(Fédération Régionale des Familles Rurales),
M. RONDU Dominique
(Ligue contre le cancer Calvados),
M. THOMAS Marc
(Ligue contre le cancer comité de Seine-Maritime),
M. ROUZIES Alain (UFC Que choisir),
Mme BARBIER Sylvie (Association Ecologie
pour le Havre),
Mme DOMINGUES Caroline (conservatoire
d'Espaces Naturels de Basse-Normandie),
M. DAVEAU Jean-Paul (CREPAN),
M. ONFROY Denis (FREDON Basse-Normandie),
M. PHILIPPART David (FREDON Haute-Normandie),
M. MILLIARD Jean-Marie
(FREDON Haute-Normandie),
Mme DEBEUSEE Frédérique
(GRAINE de Basse Normandie),
M. NOUVET Georges (Asthme 76),
Mme FERME Dominique (Mutualité française),
Mme TRINQUET Laetitia
(Réseau Périnatalité Basse-Normandie),
M. SIMENEL Jean-Louis
(Réseau Périnatalité Haute-Normandie),
Mme LARDANS-CASSIUS Lise (URML),
Mme DREGE Laure (CRESS),
Mme LEMARCHAND Monique (CRESS),
Mme OBRESKI Julia (CRESS),
Mme SIERRA Pauline (CRM),
Mme YON Annabelle (ORS),
Mme PASQUIER Julie (ORS),
Mme ROUZAUD Martine (FNE),
M. HUART Christophe (DREAL),
Mme DEBERSEE Frédérique (URCPIE GRAINE)
Mme TARDIEU Marie-Pierre (Région Normandie)

Etaiet excusés :

M. QUIRION Jean-Charles (DRRTN), Mme BALKE Florence (DRAAF Normandie), Mme MOUYON-PORTE (DRDJSCS), M. LENORMAND Alain (ADM de l'Orne), M. BAS Philippe (Conseil départemental de la Manche), M. MARTIN Pascal (CD 76), M. DUPONT Jean-Léonce (CD du Calvados), M. HURELLE (Ville de Caen), Mme EGLOFF (Ville du Havre), M. GOHIER Jean-Marc (ADEME), M. LEGER Jean-Luc (CESER), M. GEHANNO Jean-François (CHU de Rouen), M. GARON David et M. ROULT Jean-Philippe (département de biodiversité Santé Microbiologie, biotechnologie).

Ouverture de la Séance

Monsieur Nicolas Hesse, Secrétaire Général aux Affaires Régionales, ouvre la première réunion du Groupe Régional Santé Environnement (GRSE) relative au Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE3). Le plan régional s'inscrit dans le cadre du Plan National Santé Environnement 2017-2021 (PNSE3) qui fixe des priorités pour répondre aux enjeux de santé en lien avec l'environnement, de connaissance des expositions, de réduction des inégalités territoriales, de recherche, d'information des populations et de formation des professionnels. Celui-ci est également élaboré en continuité avec les actions des plans régionaux santé environnement 2 précédemment mis en œuvre dans la région qui ont permis l'émergence de la problématique santé environnement, enjeu majeur en Normandie. Pour le PRSE3, Monsieur Hesse indique qu'il s'agit de mettre en place une organisation efficace dans un contexte de recomposition régionale qui adoptera avant la fin 2017 une feuille de route claire partagée et opérationnelle en santé environnement ainsi qu'une gouvernance visant à fédérer tous les acteurs qui contribuent à améliorer la santé des normands en lien avec l'environnement.

Monsieur Guy Lefrand, Vice-président de la Région, confirme que la Région avec l'ensemble des élus considèrent la santé comme un enjeu majeur. Il précise qu'en examinant de manière transversale les compétences de la Région au regard des déterminants de la santé, force est de constater que l'ensemble des services de la Région sont impliqués via les politiques régionales relatives à la formation, aux lycées, aux jeunes aux transports, à la biodiversité et à l'environnement. Le 3 avril prochain sera présentée en assemblée plénière du conseil régional, la feuille de route santé de la région, déclinaison régionale de la stratégie nationale de santé. L'approche souhaitée par la région pour le plan régional santé environnement est une approche globale, basée sur la concertation territoriale, l'identification des attentes et priorités des territoires, la coordination entre les acteurs, conditions de réussite de la démarche d'élaboration du plan régional. Pour ce faire il est nécessaire de partager le diagnostic de la situation en santé environnement afin de définir les grands enjeux au regard de l'état de santé préoccupant des normands. La région souhaite travailler avant tout sur les déterminants de santé, facteurs d'attractivité, de qualité de vie des territoires. Enfin le vice-président souhaite que le travail pour faire évoluer les comportements individuels et collectifs mais aussi sur les déterminants environnementaux et les facteurs d'exposition se renforce et conforte la volonté de la région d'être acteur à travers l'ensemble de ces politiques dans le plan régional.

Madame Christine Gardel, directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Normandie, rappelle que l'élaboration du plan est copilotée par l'Etat, la Région, les collectivités locales et l'Agence Régionale de Santé, que ce plan est le premier à l'échelle de la nouvelle région Normandie. Elle souhaite une concertation élargie pour définir avec les acteurs des territoires les enjeux et les priorités pour la région. Madame Christine Gardel précise qu'au même titre que les comportements, les facteurs génomiques, l'offre de soins, l'environnement est un déterminant majeur de santé qui contribue à la survenue de pathologies et impacte aussi leurs évolutions. En effet, les populations défavorisées sont davantage exposées aux polluants et aux nuisances. Agir pour un cadre de vie favorable à la santé est donc indispensable, agir pour protéger les milieux, agir pour améliorer les conditions de vie sont pour l'agence les objectifs de ce plan. Toutes les actions de l'agence doivent concourir à améliorer l'état de santé tout au long du parcours de santé et de soins et à réduire les inégalités territoriales. L'agence a en responsabilité l'élaboration d'un plan régional de santé (PRS) et s'assurera de la cohérence des priorités retenues qui interfèrent avec le PRSE. Madame Christine Gardel souhaite enfin que la démarche engagée permette de construire et porter conjointement des priorités du plan régional santé environnement, ce qui nécessite un engagement de tous, gage d'efficacité des politiques publiques. Pour les années à venir nous devons fixer collectivement les résultats à atteindre d'ici trois à cinq ans.

1. Cadre national et bilans des plans régionaux santé environnement

Monsieur le secrétaire général propose d'aborder tout d'abord les éléments de cadrage fixés par le plan national santé environnement et les bilans des plans régionaux précédemment mis en œuvre. L'ensemble de ces documents ont été en préalable adressé à chaque membre invité.

Mme Nathalie Lucas de l'ARS présente les éléments.

Les échanges avec la salle concernent :

- des demandes de précisions sur les bilans des PRSE en termes d'actions à poursuivre, d'actions qui n'ont pas pu être totalement réalisées ou qui ont échoué afin d'en tirer les enseignements. Ces questions interrogent donc l'évaluation nécessaire des actions avec la difficulté du sujet en matière de santé environnement.
- le territoire choisi pour la mise en place de groupe de travail à l'échelle de chaque département. La démarche choisie pourrait être complétée également par une réflexion à l'échelle des bassins de vie (8-9 en Normandie). L'agence d'urbanisme du Havre se propose d'être un interlocuteur relais local à disposition du plan via les adhérents et interlocuteurs sur le territoire de l'estuaire.

Dans le cadre du PRSE, il faudra définir des objectifs et actions prioritaires qui devront à la demande du comité de pilotage être en nombre resserré autour de quelques enjeux majeurs.

2. Etat des lieux pour le PRSE3

L'état des lieux a été élaboré par un comité technique et vise à déterminer les enjeux de la région à travers le contexte démographique et socioéconomique, environnemental et sanitaire de la région.

Mme Pascale Gondeaux de la DREAL et Mme Annabelle Yon de l'ORS présentent ces éléments.

Les échanges avec la salle ont permis d'aborder les points suivants :

- des précisions relatives à la prise en compte des contaminations de la ressource en eau issue également des exploitations industrielles ;
- la dégradation de la qualité de la ressource en eau liée aux nouveaux pesticides utilisés et molécules rémanentes qui sont une problématique puisque difficiles à mesurer voire à traiter ;
- des demandes de précisions relatives aux espèces invasives et aux pollens présents dans la région. Des pollens posent problème car allergisants et la conjonction défavorable pollution-pollen peut en aggraver les effets sanitaires ;
- La diffusion dans l'ensemble des milieux des pesticides dont environ cinquante pourcent se retrouve dans l'air ce qui interroge sur les expositions des personnes et leurs effets ;
- La nécessité de renforcer les démarches préventives avec et auprès de la profession agricole notamment via le plan Ecophyto dont le nouveau plan régional vient d'être engagé par la DRAAF ;
- La prise en compte des besoins d'amélioration des connaissances et l'identification des moyens de surveillance des milieux en particulier de la qualité de l'air ;
- L'absence de données présentées dans l'état des lieux relative à l'alimentation. La DRAAF précise qu'il existe d'autres données ;
- le manque de données sur la santé reproductive.

Ces échanges mettent en exergue le besoin d'amélioration des connaissances et de partage des informations. Cela appelle également un besoin d'articulation entre les différents plans d'actions et une complémentarité des actions pour rendre plus efficient les politiques dans un objectif d'amélioration de l'environnement et de la santé des normands.

3. Modalités opérationnelles de travail

Monsieur Hesse propose que soit présentée en dernière partie de la réunion les modalités pratiques et opérationnelles de travail pour l'élaboration du plan régional santé environnement.

Mme Lucas présente le processus global et le calendrier et Monsieur Lepriol du cabinet Décision Publique les éléments relatifs aux modalités en groupes de travail.

Les modalités de travail s'articulent selon deux types de groupes de travail complémentaires qui vont contribuer mutuellement à nourrir les réflexions tout au long du processus :

- cinq groupes de travail territoriaux à l'échelle des départements associant l'ensemble des nouvelles EPCI et grandes communes. Ceux-ci ont pour objectif d'identifier les initiatives déjà engagées pour un environnement favorable à la santé et les priorités des territoires. Ces réflexions seront ensuite mis en débat au sein des groupes de travail thématiques ;
- quatre groupes de travail thématiques dans des domaines spécifiques : eau et littoral, air extérieur et espèces invasives, habitat et espaces clos, sols et agents physiques. Ils ont pour objectif de définir les priorités à partir du plan national et des éléments de diagnostics et réflexions en groupes de travail territoriaux.

Les inscriptions aux groupes de travail peuvent être faites par mail auprès de l'ARS (ars-normandie-sante-environnement@ars.sante.fr).

Le comité de pilotage souhaite renforcer l'information, la concertation et la contribution des acteurs dès le processus d'élaboration du plan régional. Aussi, un site internet dédié au PRSE3 Normandie a été créé. Tous les acteurs, représentants des usagers, des professionnels peuvent ainsi contribuer aux travaux en signalant leurs initiatives locales ou constructives en santé environnement mais aussi en participant au questionnaire en ligne relatif aux priorités régionales issues des priorités du plan national déclinables dans chaque région.

Site internet : <https://sites.google.com/site/prse3normandie/>

Les questions abordées par les membres du GRSE concernent les modalités d'inscription et de contribution aux différents groupes de travail notamment pour les acteurs concernés par l'ensemble des thématiques des groupes travail sans pouvoir se mobiliser dans chaque réunion. En réponse il est donné la possibilité de contribuer par le site internet mais aussi par des rencontres spécifiques avec les référents du plan régional DREAL, Région ou ARS qui peuvent s'organiser.

4. Conclusion

Pour conclure, les membres du comité de pilotage précisent que le travail de construction du plan s'engage dès la fin du mois de mars par les réunions de groupes de travail.

Le comité de pilotage rappelle que la contribution de tous est attendue et qu'il est important de faire des propositions d'actions opérationnelles en utilisant les marges de manœuvre au niveau régional qui sont à la main du partenariat régional engagé dans le comité de pilotage du plan régional.

Monsieur Hesse indique pour finir que le groupe régional santé environnement se réunira fin septembre pour examiner le projet de plan régional santé environnement et remercie l'ensemble des participants.